

Xtreme Team Parkour ASBL

Fiche d'inscription



A compléter en lettres CAPITALES SVP

Nom:
 Prénom:
 Nationalité :
 Date de naissance :
 Sexe : M/F
 Adresse (Rue+n°):.....
 Code postal : Ville :
 E-mail (**obligatoire**) :
 Tél. du participant :
 Personne à contacter en cas d'accident (nom et tél) :.....

	Payement annuel		Payement semestriel		
	1 cours /sem	2 cours/sem	1) septembre-> décembre 2) janvier-> juin	1 cours/sem	2 cours/sem
Je choisis ma formule (<i>cochez svp</i>):	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1 cours /sem	2 cours/sem	1 cours/sem	2 cours/sem	
Parkour KIDS niveau débutant (de 5 ans à 9 ans) <input type="checkbox"/> MARDI 16h30-18h (salle Josaphat) <input type="checkbox"/> MERCREDI 14h30-16h (salle Josaphat) COMPLET	300€	450€	145€ (semestre 1)	220€ (semestre 1)	
PARKOUR KIDS niveau intermédiaire (de 5 ans à 9 ans) <input type="checkbox"/> MERCREDI 16h00-17h30 (salle Josaphat) <input type="checkbox"/> VENDREDI 16h30-18h (salle Josaphat)					
PARKOUR ADOS débutant (de 10 à 16 ans) <input type="checkbox"/> LUNDI 18h15-19h45 (salle Optima) <input type="checkbox"/> JEUDI 17h30- 19h (salle Optima)					
PARKOUR ADOS intermédiaire/avancé (de 10 à 16 ans) <input type="checkbox"/> MERCREDI 17h30- 19h00 (salle Josaphat) COMPLET <input type="checkbox"/> VENDREDI 18h- 19h30 (salle Josaphat) COMPLET					
PARKOUR ADULTES débutant (+ 16 ans) <input type="checkbox"/> JEUDI 19h00-20h30 (salle Optima)					
PARKOUR ADULTES intermédiaire/avancé (+ 16 ans) <input type="checkbox"/> MERCREDI 19h-20h30 (salle Josaphat) <input type="checkbox"/> VENDREDI 19h30-21h (salle Josaphat)					
			185€ (semestre 2)	280 € (semestre 2)	

FICHE SANTÉ¹

PHOTO

1. LE SPORTIF

Nom : Prénom : Cours :

Date de naissance : Taille : Poids :

Médecin traitant : Tél. :

Groupe sanguin : Rhésus :

2. RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

- Le sportif suit-il un traitement médical spécifique? : OUI / NON. Si oui, joindre les médicaments + indications du médecin (copie de l'ordonnance).

- Le sportif a-t-il déjà eu les maladies suivantes :

Asthme : oui/non Crise de convulsions : oui/non Crise d'épilepsie : oui/non

- Le sportif souffre-t-il d'allergie(s) :

- Le sportif a-t-il :

o subi une opération récente oui/non : laquelle :

o été victime de :

▪ Entorse récente/date :

▪ Fracture/date :

▪ Rééducation : oui/non

▪ Autre(s).....

3. Je soussigné(e) (responsable légal du sportif),....., déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'ASBL Xtreme Team Parkour à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, anesthésie, intervention chirurgicale) rendues nécessaire par l'état du sportif.

Je certifie que (nom du sportif)..... est apte à la pratique sportive.

Je déclare avoir pris connaissance de tous les articles du règlement d'ordre intérieur ainsi que des informations pratiques. Je suis d'accord et m'engage à les respecter.

Lu et approuvé + date + signature :

(Élève + parents si mineur)

¹ Cette fiche a été conçue pour recueillir les renseignements médicaux pouvant nous être utiles en cas d'incident. Les informations reprises sur cette fiche sont strictement confidentielles et seront consacrées uniquement au bon fonctionnement du cours. Elles ne seront en aucun cas utilisées hors de ce cadre.

INFOS PRATIQUES

Document à conserver !

→ Horaire

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		14h30- 16h		
		PARKOUR KIDS (5-9 ans) Niveau débutant Salle Josaphat		
	16h30-18h	16h-17h30		16h30-18h
	PARKOUR KIDS (5-9 ans) Niveau débutant Salle Josaphat	PARKOUR KIDS (5-9 ans) Niveau intermédiaire Salle Josaphat		PARKOUR KIDS (5-9 ans) Niveau intermédiaire Salle Josaphat
18h15-19h45		17h30-19h	17h30-19h	18h-19h30
PARKOUR ADO (10-16 ans) Niveau débutant Salle Optima		PARKOUR ADO (10-16 ans) Niveau intermédiaire et avancé Salle Josaphat	PARKOUR ADO (10-16 ans) Niveau débutant Salle Optima	PARKOUR ADO (10-16 ans) Niveau intermédiaire et avancé Salle Josaphat
		19h-20h30	19h-20h30	19h30-21h
		PARKOUR ADULTE (+16 ans) Niveau intermédiaire et avancé Salle Josaphat	PARKOUR ADULTE (+16 ans) Niveau débutant Salle Optima	PARKOUR ADULTE (+16 ans) Niveau intermédiaire et avancé Salle Josaphat

Niveau débutant: expérience 0

Niveau intermédiaire: expérience 1/2 ans

Niveau avancé: + de 2 ans d'expérience ou

Sur recommandation du coach

→ Salles

- Salle Josaphat : 243, Rue Josaphat 243, 1030 Schaerbeek
- Salle Optima : Grande Rue au Bois, 76, 1030 Schaerbeek

→ Payements/remise des documents d'inscription

Tous les cours doivent être payés avant le début des séances. Xtreme Team Parkour se réserve le droit de refuser l'entrée à un participant qui n'a pas réglé sa cotisation et qui n'a pas remis ses documents d'inscription. En cas de paiement par virement, veuillez envoyer une preuve de paiement par mail avant le premier cours.

→ Cours d'essai (sous réserve de disponibilité)

Les cours d'essai gratuits ne sont pas couverts par l'assurance.

→ Calendrier

- Saison complète: du 11 septembre 2023 au 28 juin 2024
- Semestre 1: du 11 septembre au 22 décembre 2023
- Semestre 2: du 10 janvier au 28 juin 2024

Pas de cours pendant les congés scolaires

→ Calendrier des vacances scolaires (francophones)

Fête de la Communauté française	mercredi 27 septembre 2023
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 23 octobre 2023 au vendredi 3 novembre 2023
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024
Mardi gras	mardi 13 février
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 26 février 2024 au vendredi 8 mars 2024
Lundi de Pâques	lundi 1 ^{er} avril 2024
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 29 avril 2024 au vendredi 10 mai 2024 <i>NOTE : le congé de printemps est donc décalé par rapport à la fête de Pâques</i>
Lundi de Pentecôte	lundi 20 mai 2024
Les vacances d'été débutent le	samedi 6 juillet 2024

Règlement d'ordre intérieur

(mis à jour le 4/06/2023)

A - FORMALITES

- 1) Toute personne désirant pratiquer le Parkour au sein des ateliers de l'ASBL Xtreme Team Parkour doit
 - a. s'acquitter des frais d'inscription
 - b. remettre une fiche d'inscription et sa fiche santé.
- 2) Tous les cours doivent être payés avant le début des séances.
- 3) Xtreme Team Parkour se réserve le droit de refuser l'entrée à un participant qui n'a pas réglé sa cotisation et qui n'a pas remis ses documents d'inscription.
- 4) Le paiement de ces frais d'inscription est forfaitaire (à l'année /par semestre) et non remboursable.
- 5) L'assurance est comprise dans le prix.
- 6) Tous les nouveaux participants ont droit à un cours d'essai gratuit sous réserve de disponibilité (si les groupes ne sont pas remplis).
- 7) Le cours d'essai gratuit n'est pas couvert par l'assurance de l'ASBL.
- 8) Pendant les vacances scolaires et jours fériés, les cours n'ont pas lieu.
- 9) Il est possible que certains cours se donnent en extérieur.
- 10) En cas d'absence du moniteur responsable, le cours sera assuré par un moniteur reconnu par l'association. Dans le cas où ce remplacement ne peut être programmé à temps, une information sera mise en place.
- 11) La Commune reste prioritaire quant à l'utilisation de la salle. C'est-à-dire que si la Commune a besoin d'utiliser la salle, l'ASBL XTPK est obligée de la lui céder. Dans ce cas, tout sera mis en œuvre pour maintenir le cours dans un autre lieu (à l'extérieur, par exemple) mais il est possible que le cours soit annulé/reporté.
- 12) En cas d'un événement de force majeure (= un événement imprévisible au jour du paiement de la cotisation et imprévisible tant dans sa survenance (inévitable) que dans ses effets), le client ne peut pas demander des dommages et intérêts pour un préjudice subi.

B - DISCIPLINE

- 1) Les participants aux cours doivent arriver à l'heure (max. 15min de retard)
- 2) Tous les élèves qui arrivent en retard au cours et n'auront pas bénéficié alors de l'échauffement pourront se voir refuser la participation au cours.
- 3) Le pratiquant de Parkour s'engage à suivre les cours avec régularité jusqu'à la fin de la saison sportive. Si pour une raison grave il doit arrêter, il doit en avertir le moniteur.
- 4) Le moniteur est le seul responsable dans la salle de gym et ne doit pas être dérangé pendant la séance, sauf cas d'urgence.
- 5) Les spectateurs ne sont pas autorisés pendant les cours sauf autorisation du moniteur.
- 6) Le matériel ne peut être utilisé qu'après accord du moniteur. Il devra être remis à sa place et en bon état après utilisation.
- 7) Toute détérioration ou anomalie constatée doit être signalée rapidement à un moniteur ou à un membre de l'ASBL.
- 8) Tout pratiquant dont le manque de respect du règlement aura entraîné une gêne, pourra être sanctionné et éventuellement exclu des ateliers sans remboursement.
- 9) Les pratiquants ne peuvent pas monter sur l'airtrack avec leurs chaussures et doivent enlever leurs bijoux, lunettes ou tout objet métallique risquant de percer le matériel.

- 10) Si une anomalie devait être constatée suite à la mauvaise utilisation du matériel, une indemnité pourrait être réclamée à l'auteur des faits.

C - SECURITE

- 1) Tous les participants en ordre de cotisation sont couverts par l'assurance de l'ASBL via la FfG (Arena).
- 2) En cas d'accident, les secours et les parents seront prévenus.
- 3) L'association décline toute responsabilité pour les vols commis pendant les séances d'entraînement et pendant les rencontres sportives. Il est donc demandé aux pratiquants de ne pas venir avec des objets de valeurs.
- 4) Les parents des participants mineurs doivent s'assurer de la présence du moniteur et que le cours a bien lieu avant de laisser leur enfant à la salle de gym. L'association et le moniteur ne pourront pas être jugés responsables si un incident devait survenir en son absence.
- 5) L'ASBL est responsable des participants à ses activités durant les heures de cours dans le lieu où se déroule l'activité avec le moniteur.
- 6) Les enfants sont tenus d'attendre leurs parents dans la salle et ceux-ci sont tenus de venir chercher les enfants dans la salle. L'ASBL XTPK ne peut être tenue responsable d'un incident qui surviendrait devant la salle lors de l'attente des parents.
- 7) En cas de retard de plus de 15 minutes pour venir rechercher les enfants/jeunes à la fin du cours, le retardataire se verra facturer 10€ / 15' de retard, somme qui sera destinée à la personne qui sera obligée de rester sur place à attendre le parent retardataire.
- 8) Les pratiquants et les parents des pratiquants mineurs autorisent l'association à les photographier et/ou les filmer et à diffuser leurs photos/vidéos.
- 9) L'association Xtreme Team Parkour ASBL se décharge de toute responsabilité lors de la pratique du parkour, sans encadrement, en dehors des cours.

D - HYGIENE

- 1) Les pratiquants ne doivent pas arriver et partir avec leurs baskets de Parkour. Ils changeront de chaussures avant de commencer les cours.
- 2) Avant de commencer les cours, il faudra respecter impérativement les règles suivantes :
 - avoir ses chaussures propres ;
 - ôter ses chaussures pour monter sur l'air track ;
 - avoir le corps propre, les ongles coupés et courts ;
 - enlever tout objet métallique (bijoux, montre...);
 - porter des habits de sport (training, t-shirt, short) ;
- 3) Le moniteur devra faire respecter le matériel et les lieux qui doivent toujours rester dans le plus grand état de propreté.
- 4) Il est interdit de manger et de boire (autre chose que de l'eau) dans la salle de gymnastique.
- 5) Toute personne qui ne respectera pas ces conditions sera refusée.